

Appendix
(C.)
3d Feby.

The Commissioners, as they approach the termination of their labours, crave permission to say, that although the Cost of the Canal has far exceeded the original expectation, yet the execution is such as to do credit to those who effected the several Departments of the Work. The Rock and other Excavations are well and neatly done, and the Locks and Bridges are handsome, and made with a view of durability; they are superior to any in America, and inferior to none in Europe. Our Neighbours in the United States who have seen them admit this. It will hardly be credited, although strictly true, that the Gunpowder expended upon the Rock Excavation by the Contractors, cost them above Ten thousand Dollars.

The Commissioners again respectfully submit to the Legislature the Claim of the deceased Engineer, Mr. Burnett, who, if he had lived, would, at the completion of the Canal, have been entitled to Five hundred Pounds Sterling beyond his Salary. Although he did not survive such completion, yet as the whole was laid out, Models and Drawings made, and the greater part of the Works of every description executed before his Death, and afterwards continued by his Son, whereby the employment of another Engineer became unnecessary, the Claim is equitably due. His Family is in pecuniary distress and the Commissioners appeal with confidence to the justice and humanity of the Legislature for what, if it had continued to be a private Undertaking, could have been enforced; because his Engagement was fulfilled as to the spirit, although the Almighty prevented that of the letter of it. He was engaged when the Canal was a private Undertaking, and when transferred to the Public, all its benefits and burdens were also transferred. Whatsoever therefore would have been payable by the private Company under his Engagement, fairly accrued to his Family from the Public.

The Commissioners are decidedly of opinion that the Canal will, at no remote period, become highly profitable. The Forth and Clyde Canal in Scotland, for Five Years after its completion, did not divide to the Proprietors One per Cent on its Cost. It now, and for many years past has divided annually Twenty-five per Cent, and its Stock sells for Five hundred and ninety per Cent.

It is proper to remark that the Sum of Two thousand three hundred and fifty-three Pounds two Shillings and eight Pence has been borrowed from the Tolls. Although the Act does not authorize such a Loan, yet necessity compelled the Commissioners to make use of that measure, else the completion of the Canal must have been suspended, which would have been attended with great present injury, and could not afterwards have been resumed and effected, but at an increased Expense.

Of the Monies borrowed under the Acts of the Legislature, amounting in all to the Sum of Fifty thousand Pounds, there has been repaid Eight thousand nine hundred and sixty Pounds, leaving a Balance due thereon of Forty-one thousand and forty Pounds Currency.

The Receipts and Expenditure on the General Account for the Year One thousand eight hundred and twenty-six, have been as follows, viz :

RECEIPTS.

Balance per Account rendered 31st December 1825,	£3189 17 3
Balance of Loan authorized by 5th Geo. IV. Cap. 19, 2370 0 0	
Received for Sundries sold,	74 0 0
Error in former Account,	0 2 11
Borrowed from the Canal Tolls,	2353 2 8
	<hr/>
	£7987 2 10

EXPENDITURE.

Management,	£371 10 0
Labour and Workmanship,	6644 3 11
Timber,	300 15 5
Materials other than Timber,	499 17 10
Compensation for Damages,	82 11 3
Incidental Expenses,	87 14 5
Error in former Account,	0 10 0
	<hr/>
	£7987 2 10

And the Receipt of Tolls and Expenditure for Maintenance are :

RECEIPTS.

Tolls collected at Montreal in 1824,	£10 3 0
Do. at La Chine in 1824 & 5,	£1310 11 10
Less 5 per Cent paid for collecting,	65 10 7
	<hr/>
Tolls collected at Montreal in 1826,	7 13 6
Do. at La Chine in 1826,	2022 4 11
Less 5 per Cent paid for collecting,	101 2 3
	<hr/>
Carried over,	£3184 0 5

Les Commissaires, approchant du terme de leurs labours, demandent la permission de dire que quoique le coût du Canal ait beaucoup excédé ce à quoi on s'attendait d'abord, cependant l'exécution est telle qu'elle fait honneur à ceux qui se sont chargés des différentes parties de l'ouvrage. Les Excavations dans le Roc et ailleurs ont été faites convenablement et proprement, et les Ecluses et les Ponts sont beaux, et faits dans la vue de la durée. Ils l'emportent sur ceux de l'Amérique, et ne le céderont à aucun en Europe. Ceux de nos voisins des Etats-Unis qui les ont vus en conviennent. On aura peine à croire, quoique rien ne soit plus vrai, que la Poudre pour l'Excavation dans le Roc a coûté aux Contracteurs plus de Dix Mille Piastres.

Les Commissaires soumettent de nouveau respectueusement à la Législature les droits de l'Ingénieur défunt, Mr. Burnett, qui, s'il eût vécu, auroit eu, lorsque le Canal auroit été fini, droit à Cinq cens Livres Sterling, au-delà de son Salaire. Bien qu'il n'ait pas vécu jusqu'à ce que le Canal ait été achevé, cependant comme le tout étoit disposé, les Moules et les Dessins faits, et la plus grande partie des Ouvrages exécutés avant sa mort, et ont été ensuite continués par son Fils, par où l'emploi d'un autre Ingénieur est devenu inutile, la somme est équitablement due. Sa Famille est en grand besoin d'Argent, et les Commissaires en appellent avec confiance à la justice et à l'humanité de la Législature pour ce qui auroit pu être exigé légalement si le Canal eût continué d'être une Entreprise privée, parce que son Engagement a été rempli quant à l'esprit, bien que le Tout-Puissant n'ait pas permis qu'il le fût à la lettre. Il fut engagé lorsque le Canal étoit une Entreprise particulière, et lorsqu'elle est passée au Public, tout ce qu'elle auroit d'avantageux et d'onéreux lui a été également transféré. Ainsi tout ce qui auroit été payable par la Compagnie privée, en vertu de son Engagement, le Public le doit en équité à sa Famille.

Les Commissaires sont décidément d'opinion que le Canal deviendra à une époque peu éloignée très-profitable. Le Canal de Forth et Clyde en Ecosse ne donnait pas, cinq ans après son achèvement, Un par Cent de ce qu'il auroit coûté. Il donne présentement, et depuis plusieurs années, des Dividendes de Vingt-cinq pour Cent, et les Actions se vendent Cinq cent quatre-vingt dix pour Cent.

Il convient de remarquer que la Somme de Deux mille trois cent cinquante-trois Livres deux Shelings et huit Deniers a été empruntée sur les Péages. Bien que l'Acte n'autorise pas un tel Emprunt, cependant la nécessité a contraint les Commissaires d'avoir recours à cette mesure, autrement l'achèvement du Canal auroit été suspendu, ce qui auroit causé pour le présent un dommage considérable qui n'auroit pu être réparé ensuite sans une augmentation de frais.

De tous les Argens empruntés en vertu des Actes de la Législature, le montant en tout à la Somme de Cinquante mille Livres, il en a été repayé l'Eté dernier Huit mille neuf cent soixante Livres, laissant une Balance due sur iceux de Quarante-et-un mille Quarante Livres Courant.

Les Recettes et les Dépenses sur le Compte Général pour l'Année Mil huit cent vingt-six, ont été comme suit, savoir :

RECETTES.

Balance par Compte rendu le 31 Décembre 1825,	£3189 17 3
Balance de l'Emprunt autorisé par l'Acte de la 5e. Geo. IV. Chap. 19,	2370 0 0
Reçu pour montant de divers Articles vendus,	74 0 0
Erreur dans le Compte précédent,	0 2 11
Emprunté sur les Péages du Canal,	2353 2 8
	<hr/>
	£7987 2 10

DEPENSES.

Maniement,	£371 10 0
Travail et Ouvrage,	6644 3 11
Bois de Construction,	300 15 5
Matériaux, autres que Bois,	499 17 10
Compensation pour Dommages,	82 11 3
Dépenses Casuelles,	87 14 5
Erreur dans le Compte précédent,	0 10 0
	<hr/>
	£7987 2 10

Et la Recette des Péages et les frais pour Entretien sont :

RECETTES.

Péages perçus à Montréal en 1824.	£10 3 0
Do. Do. à La Chine en 1824 et 25,	£1310 11 10
Moins 5 pour Cent payé pour perception,	65 10 7
	<hr/>
	1245 1 3
Péages perçus à Montréal en 1826,	7 13 6
Do. Do. à La Chine en 1826,	£2022 4 11
Moins 5 pour Cent payé pour perception,	101 2 3
	<hr/>
	1921 2 8
Porté ci-contre,	£3184 0 5